

<b>Zeitschrift:</b>	Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
<b>Herausgeber:</b>	Organisation des Suisses de l'étranger
<b>Band:</b>	47 (2020)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	"Le loup doit sentir que l'être humain n'est pas qu'inoffensif"
<b>Autor:</b>	Peter, Theodora / Schnidrig, Reinhard
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1032947">https://doi.org/10.5169/seals-1032947</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# «Le loup doit sentir que l'être humain n'est pas qu'inoffensif»

Pour permettre à l'être humain et au loup de cohabiter, il faut réguler la population de loups, affirme Reinhard Schnidrig. Le garde-chasse en chef de la Suisse plaide pour un point de vue dépassionné sur cet animal sauvage qui est fréquemment soit diabolisé, soit idéalisé.



INTERVIEW: THEODORA PETER

## Combien de loups notre petite Suisse peut-elle abriter?

Reinhard Schnidrig: Leur nombre est peu déterminant. Ce qui compte, c'est que les loups conservent leur méfiance naturelle. Environ 60 meutes de 300 animaux pourraient vivre dans les Alpes suisses et le Jura: c'est la capacité limite écologiquement tolérable. En termes de protection de l'espèce, un seuil minimal est décisif car pour conserver le loup sur plusieurs générations, on a besoin d'environ 20 meutes. Mais il faut contrôler leur évolution pour permettre à l'être humain et au loup de cohabiter.

## La présence du loup nous paraîtra-t-elle à nouveau naturelle un jour?

Une certaine tolérance s'est développée au cours de ces 20 dernières années. Au début, chaque loup donnait lieu à des débats. Heureusement, cela s'est tassé. Le fait est que le loup est là, et qu'il y restera. Mais les populations locales n'accepteront pas qu'un loup se promène au beau milieu d'un village en plein jour. Le loup doit rester en forêt et dans les montagnes. Il doit respecter l'espace vital de l'être humain et de ses animaux de rente. La gestion du loup et la nouvelle loi sur la chasse contribuent à éviter les conflits.

## Le loup est-il dangereux pour l'être humain?

En principe, non. Aucun loup n'a attaqué d'être humain récemment dans les Alpes. Pourchassés pendant des siècles, les loups d'Europe centrale ont appris à éviter l'homme. Mais le loup remarque très vite quand il n'est plus menacé. Il s'approche alors de plus en plus des zones habitées. Le but de la gestion du loup est de préserver sa méfiance naturelle. Une meute doit sentir que l'être humain n'est pas qu'inoffensif.

## Peut-on contrôler le comportement du loup?

La gestion du loup requiert de l'habileté. Il faut agir, par exemple, dès que les loups apprennent à contourner les mesures de protection des troupeaux. Dans ces cas-là, il faut éviter qu'ils perfectionnent ce comportement.

Si un garde-chasse abat un jeune loup de la meute sur les lieux des dégâts, ses parents apprennent à éviter l'être humain et à respecter les mesures de protection des troupeaux. L'expérience montre que ces tirs ont un réel impact didactique. Une meute est devenue totalement invisible après que les gardes-chasse ont abattu un jeune loup.

## Ne peut-on pas laisser la nature réguler la population de loups?

Dans les vastes forêts d'Alaska, oui, mais pas sur le territoire densément peuplé et exploité de la Suisse. Si nous ne faisons rien et que la révision de la loi sur la chasse est rejetée, les cantons n'auront pas d'instrument pour contrôler à l'avance la population croissante de loups. Il peut paraître cruel d'abattre un jeune loup. Mais il ne sert à rien d'avoir pitié d'un seul individu quand il s'agit de préserver à long terme toute une population dans l'intérêt de la protection des espèces.

## Le loup est souvent soit idéalisé, soit diabolisé. Pourquoi?

Le loup n'est ni un monstre, ni un saint. C'est un animal sauvage qui s'adapte très bien et apprend très vite. Il vit comme l'être humain au sein de clans familiaux. Les peuples primitifs vénéraient le loup. Ce n'est qu'au Moyen Âge qu'il est devenu un ennemi, parce qu'il attaquait le bétail des populations. Bien que les loups n'aient tué personne, ils se jetaient sur les morceaux de cadavres sur les champs de bataille au Moyen Âge. Enfin, le mythe du «grand méchant loup» a aussi fait son chemin dans des contes comme «Le Petit Chaperon rouge».

Reinhard Schnidrig dirige la section Faune sauvage et biodiversité en forêt à l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

Il étudie le loup depuis bientôt 25 ans. Il n'a encore jamais rencontré de loups en liberté en Suisse, mais il en a déjà croisés en Alaska et en Mongolie.